



PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mercredi 10 décembre 2025, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

Présents : Denis Landry, maire
Michel Haché, conseiller général
Cathy Paulin, conseillère quartier 1
Etienne Cormier, conseiller quartier 2
Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Danny Comeau, conseiller quartier 5
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière
Ghislain Comeau, directeur général adjoint/trésorier
Amyka Richard, Greffière adjointe par intérim

Absents : Suzanne Thériault, conseillère générale
Poste vacant, conseiller quartier 6

1. Appel à l'ordre

Monsieur le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 02 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Constatation du quorum

La directrice générale confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le conseiller Michel Haché déclare un conflit d'intérêt avec l'item 9.12 de l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Michel Haché, que l'ordre du jour soit adopté, tel que lu.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-148

Page 1 sur 9

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 novembre 2025

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 novembre 2025 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-149

6. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 décembre 2025

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 décembre 2025 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-150

7. Affaires découlant du procès-verbal

La directrice générale présente le rapport des affaires découlant du procès-verbal. Le rapport est annexé au procès-verbal.

Le conseiller Albert Lagacé pose une question concernant le chemin Théophile au sujet de la limite de vitesse affichée.

8. Correspondance

Aucune question ou commentaire de la part du Conseil.

La directrice générale mentionne que la demande de financement du Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche sera présentée à une réunion ultérieure, puisque le comité doit être rencontré sous peu.

9. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux

9.1. Rapport du comité plénier du 4 décembre 2025

La directrice générale présente le rapport du comité plénier du 4 décembre 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

9.2. Rapport du comité de dons 2025

La directrice générale présente le rapport du comité de dons et indique que la totalité des fonds alloués pour l'année 2025, soit un montant de 15 000 \$, a été distribué pour la période de janvier à décembre. Le rapport est annexé au procès-verbal.

9.3. Rapport du comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux pour 2025

La directrice générale présente le rapport du comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux, celui-ci est annexé au procès-verbal.

9.4. Adoption du budget 2026

9.4.1. Budget de fonctionnement général

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Albert Lagacé que le conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres adopte le budget de fonctionnement général pour 2026 tel que présenté et que la somme de 5 201 135 \$ soit le mandat à couvrir par la municipalité résultant un taux d'imposition de 100 \$ d'évaluation pour chacune des unités de taxation suivantes :

Autorité de taxation	Communauté	Taux
963-0	Par. De Saint-Isidore LD	0,9900
963-1	St-Isidore (V)	1,5700
963-2	Saint-Sauveur LD	1,1589
963-3	Par. Paquetv/Maltempec LD	0,9900
963-4	Notre Dame des Érables LD	1,1589
963-5	Paquetville (V)	1,5700
963-6	Par. De Caraquet LD	0,9900

Le conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et qui se trouvent dans le territoire du gouvernement local de la Municipalité des Hautes-Terres.

Pour (5) contre (1), Adopté.

Résolution no 2025-12-151

9.4.2. Budget du service des eaux usées

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau qu'en vertu de l'alinéa 117 (4) de la *Loi sur la gouvernance locale* que le conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres adopte un budget total de fonctionnement pour le service des eaux usées comprenant des revenus de 296 391 \$ et des dépenses de 296 391 \$.

Il est proposé également que le taux de taxation soit établi à 410 \$ par unité.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-152

9.5. Demande d'emprunt pour les services d'incendie

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire de faire une demande d'emprunt pour financer les achats d'équipement des services d'incendie de la municipalité qui seront réalisés en 2026;

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Danny Comeau que la Municipalité des Hautes-Terres demande à la Commission des emprunts de capitaux

par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour les durées et les sommes suivantes :

Fin	Sommes (\$)	Durée
Services d'incendie		
Camions à incendie	930 000 \$	15 ans
Matériel de lutte contre les incendies	351 900 \$	5 ans
Asphaltage du stationnement caserne	50 000 \$	15 ans
Services de transport		
Achat d'un camion pour travaux publics	120 000 \$	5 ans
Grand total	1 451 900 \$	

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-153

9.6. Plan de renouvellement des immobilisations 2026-2029

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que le document intitulé *Plan de renouvellement des immobilisations 2026-2029 pour l'allocation des fonds affectés au renouvellement des immobilisations (FRI)* de la Municipalité des Hautes-Terres soit adopté tel que présenté

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-154

9.7. Autorisation de prolongement de date d'échéance pour des prêts intérimaires

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu l'approbation de la Commission de capitaux par les municipalités, sous deux décrets ministériels, soient le no 24-0030 pour les travaux de rénovation de casernes d'incendie, et le no 24-0005 pour l'achat d'un camion d'incendie pour la caserne de Paquetville, et que des prêts intérimaires aux montants correspondants ont été ouverts chez UNI Coopération Financière,

CONSIDÉRANT QUE les projets de rénovation de casernes sont en phase de finalisation, que le camion d'incendie sera payé dans les prochains mois et que les montants des prêts seront bientôt envoyés en débentures,

Il est proposé par le conseiller Danny Comeau et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que le conseil municipal confirme l'autorisation de prolongement des prêts intérimaires, l'un pour un montant de 700 000 \$ et l'autre d'un montant de 800 000 \$ pour une nouvelle période pouvant aller jusqu'à 24 mois.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-155

9.8. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)

9.8.1. Lecture intégrale de l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville

CONSIDÉRANT QUE la première et deuxième lecture du titre ont été faites;

CONSIDÉRANT QUE l'article 15(3) de la *Loi sur la gouvernance locale*, qui permet de lire un sommaire de l'arrêté au lieu de l'intégralité a été respecté;

La conseillère Nathalie Mallais Comeau fait la lecture intégrale de l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville;

Il est ensuite proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Cathy Paulin que l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville, dont la lecture intégrale a été faite, soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-156

9.8.2. Troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville

CONSIDÉRANT QUE la première et la deuxième lecture du titre ont déjà été faites, ainsi que la lecture intégrale;

Le conseiller Étienne Cormier fait donc la troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville.

Il est ensuite proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Michel Haché que l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-157

9.9. Modification de l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)

9.9.1. Lecture intégrale de l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St- Isidore

CONSIDÉRANT QUE la première et deuxième lecture du titre ont été faites;

CONSIDÉRANT QUE l'article 15(3) de la *Loi sur la gouvernance locale*, qui permet de lire un sommaire de l'arrêté au lieu de l'intégralité a été respecté;

Le conseiller Michel Haché fait donc la lecture intégrale de l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore;

Il est ensuite proposé par le conseiller Michel Haché et appuyé par la conseillère Cathy Paulin que l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore, dont la lecture intégrale a été faite, soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-158

9.9.2. Troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore

CONSIDÉRANT QUE la première et la deuxième lecture du titre ont déjà été faites, ainsi que la lecture intégrale;

Le conseiller Danny Comeau fait donc la troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore.

Il est proposé par le conseiller Danny Comeau et appuyé par le conseiller Étienne Cormier que l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St- Isidore, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-159

9.10. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour l'Érablière du Village

9.10.1. Lecture intégrale de l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville

CONSIDÉRANT QUE la première et deuxième lecture du titre ont été faites;

CONSIDÉRANT QUE l'article 15(3) de la Loi sur la gouvernance locale, qui permet de lire un sommaire de l'arrêté au lieu de l'intégralité a été respecté;

La conseillère Cathy Paulin fait donc la lecture intégrale de l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Étienne Cormier que l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville, dont la lecture intégrale a été faite, soit adopté.

Pour (5) contre (1), Adopté.

Résolution no 2025-12-160

9.10.2. Résolution du conseil établi en vertu de l'article 59 de la *Loi sur l'urbanisme*

CONSIDÉRANT QUE le lot, situé au 244, rue des Érables et portant le numéro d'identification (NID) 20781985 a fait l'objet d'une demande de modification de zonage dans le *but de permettre l'exploitation d'une érablière commerciale incluant un restaurant et la location de salle pour des réceptions.*

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ÉTIENNE CORMIER ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATHALIE MALLAIS COMEAU QU'IL SOIT RÉSOLU CE QUI SUIT:

1. Les terrains, bâtiments ou constructions situés à l'intérieur d'une zone AI-3 ne peuvent être affectés qu'aux fins:
 - a. des usages principaux suivants :
 - i. Usages principaux permis dans la zone NPR (naturelle, de protection et récréative);
 - ii. Acériculture;
 - iii. Érablière commerciale;
 - b. De bâtiments et/ou de constructions accessoires au bâtiment principal, à la construction principale ou à l'usage principal est permis conformément aux conditions de la section 12.4.

Exigences relatives à la zone AI-3

1. Permettre une superficie du rez-de-chaussée de 260 m² pour le bâtiment principal servant entre autres de salle à manger;
2. Pour l'interprétation du présent arrêté modifiant, les usages « acériculture » et « érablière commerciale » sont définis comme suit :
« acériculture » culture et exploitation d'une érablière à sucre à des fins commerciales.

« érablière commerciale » désigne un établissement dont l'activité principale consiste à recueillir la sève de l'éryable et à fabriquer des produits de l'éryable. Peut aussi inclure un établissement où l'on sert des repas, fait des dégustations de produits de l'éryable et organise des réceptions incluant ou non la consommation de boissons alcoolisées (cabane à sucre).

3. Par ailleurs, les terrains, bâtiments, constructions et usages doivent respecter les conditions inscrites dans l'entente conclue entre René Doucet, Line Pallot ainsi que Bruno Pallot et la Municipalité des Hautes-Terres en date du 9 décembre 2025. Ladite entente sera enregistrée et déposée au bureau d'enregistrement du comté de Gloucester.

4. Sous réserve des articles 1 à 3 de la présente résolution, toutes autres dispositions de même que les dispositions générales prévues aux zones NPR de l'arrêté no 58 intitulé « Arrêté de zonage de Paquetville » s'appliquent mutatis mutandis.

Pour (5) contre (1), Adopté.

Résolution no 2025-12-161

9.10.3. Troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville

CONSIDÉRANT QUE la première et la deuxième lecture du titre ont déjà été faites, ainsi que la lecture intégrale;

La conseillère Nathalie Mallais Comeau fait donc la troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville.

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Danny Comeau que l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-162

9.11. Demande de financement de la Société coopérative de Paquetville Ltée.

Le présent item est reporté à une réunion ultérieure.

Le conseiller Michel Haché s'absente de la salle de réunion à 20 h 45 en raison de son conflit d'intérêt.

9.12. Demande de financement de l'Association de logements et d'alimentation de St- Isidore

Le présent item est reporté à une réunion ultérieure.

Le conseiller Michel Haché revient dans la salle de réunion à 20 h 51.

9.13. Plan de lotissement pour une tour de télécommunication pour la compagnie Rogers

CONSIDÉRANT QU'UN plan de lotissement a été proposé pour le projet d'une tour de télécommunications pour la compagnie Rogers, et qu'il a été approuvé par le Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne.

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Étienne Cormier qu'en vertu de l'article 88 de la *Loi sur l'urbanisme du N.-B.*, le conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres donne son consentement au présent lotissement.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-12-163

10. Demandes de renseignements et annonces des membres du Conseil

- Le conseiller Albert Lagacé et la conseillère Cathy Paulin remercient les pompiers de Notre-Dame-des-Érables et de Paquetville pour leurs récoltes respectives de 2 200 \$ et de 5 500 \$ lors d'une guignolée qui a eu lieu la fin de semaine précédente. Le conseiller Michel Haché annonce que les pompiers de St-Isidore procèderont à une guignolée le 13 décembre 2025.
- Le conseiller Albert Lagacé annonce qu'il a reçu la visite désagréable et non sollicitée de citoyens mécontents directement à son domicile. Monsieur le maire précise que ce genre de comportements est du harcèlement et de l'intimidation et rappelle au public que c'est totalement inacceptable. Les conseillers Danny Comeau et Michel Haché saluent le courage du conseiller Albert Lagacé de dénoncer ces comportements.
- La conseillère Cathy Paulin et le maire mentionnent qu'ils ont participé à une présentation pour l'accueil des jeux de l'Acadie et précisent que la Municipalité des Hautes-Terres pourrait être une candidate dans les années à venir.
- Le conseiller Étienne Cormier souligne d'abord le décès de deux personnes centenaires de la municipalité, puis annonce qu'il a participé au souper de Noël du Club de l'âge d'or de St-Sauveur et il félicite les organisateurs pour la belle soirée.

11. Présentations et interventions du public

Les sujets abordés par le public ont principalement porté sur les requêtes du comité citoyen de St- Isidore, le budget municipal, les camions lourds sur la route 363, la nouvelle érablière et les trajets accessibles aux VTT, ainsi que des messages de remerciements pour le beau travail du conseil municipal et des souhaits des fêtes.

12. Ajournement

Le conseiller Étienne Cormier propose l'ajournement et la séance est levée à 21 h 27.

Denis Landry
Maire

Vanessa Haché Breau
Directrice générale/Greffière



ORDRE DU JOUR

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mercredi 10 décembre 2025, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

1. Appel à l'ordre;
2. Constatation du quorum;
3. Déclaration de conflit d'intérêts;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 novembre 2025;
6. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 décembre 2025;
7. Affaires découlant du procès-verbal;
8. Correspondance;
9. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux :
 - 9.1. Rapport du comité plénier du 4 décembre 2025;
 - 9.2. Rapport du comité de dons pour 2025
 - 9.3. Rapport du comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux pour 2025;
 - 9.4. Adoption du budget 2026;
 - 9.4.1. Budget de fonctionnement général pour 2026;
 - 9.4.2. Budget du service des eaux usées pour 2026;
 - 9.5. Demande d'emprunt pour les services d'incendie;
 - 9.6. Plan de renouvellement des immobilisations 2026-2029;
 - 9.7. Autorisation de prolongement de date d'échéance pour des prêts intérimaires;

... 2

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

- 9.8.** Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)
 - 9.8.1.** Lecture intégrale de l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville;
 - 9.8.2.** Troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville;
 - 9.9.** Modification de l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL);
 - 9.9.1.** Lecture intégrale de l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore;
 - 9.9.2.** Troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore;
 - 9.10.** Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour l'Érablière du Village;
 - 9.10.1.** Lecture intégrale de l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville;
 - 9.10.2.** Résolution du conseil établi en vertu de l'article 59 de la *Loi sur l'urbanisme*;
 - 9.10.3.** Troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville;
 - 9.11.** Demande de financement de la Société coopérative de Paquetville Ltée;
 - 9.12.** Demande de financement de l'Association de logements et d'alimentation de St-Isidore.
 - 9.13.** Plan de lotissement pour une tour de télécommunication pour la compagnie Rogers;
- 10.** Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil;
- 11.** Présentations et interventions du public;
- 12.** Ajournement.



AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 novembre 2025 :

- **Autorisation de nettoyage – Lieu inesthétique ou dangereux – PID 20224176**

L'item a été reporté à une réunion ultérieure pour laisser le temps au nouveau propriétaire d'entamer les démarches de démolition de la maison. Le nouveau propriétaire a signé l'entente confirmant son intention de démolir.

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 décembre 2025 :

Aucun suivi nécessaire

Suivis ultérieurs ou demandes de renseignements :

- **École de Saint-Sauveur**

La Municipalité explore d'autres options pour trouver des intéressés à faire l'acquisition du bâtiment, notamment avec Opportunités NB et la CSRPA.

- **Autorisation de nettoyage – lieu inesthétique ou dangereux – NID 20053278**

Le comité d'appel a prolongé la période de démolition et nettoyage par le propriétaire.

- **Autorisation de nettoyage – lieu inesthétique ou dangereux – NID 20812996**

Le comité d'appel a maintenu la décision de nettoyage par la municipalité.

- **Différence de limite de vitesse dans le chemin Savoie comparativement au chemin Théophile**

Plusieurs demandes ont été faites en 2024 au ministère des Transports et de l'Infrastructure concernant cette requête sans succès.

- **Demande de nivellement pour les chemins non-désignés Morais, Duval et Eustache**

Une lettre a été préparée pour le député local.

- **Fonds recueillis pour la snowbulance de la brigade de Paquetville**

Après vérification, il a été confirmé qu'aucun fond promis n'a été retiré. Les montants seront obtenus lors de la commande de l'équipement.

Page 1 sur 1

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7

(506) 718-1196 | info@mdht.ca



Liste de la correspondance reçue et envoyée de décembre 2025

Correspondances reçues

Date reçue	Destinataires	Expéditeurs	Description
2025-10-21	Municipalité des Hautes-Terres	Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche	Bassin versant de la rivière Pokemouche
2025-10-21	Municipalité des Hautes-Terres	Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche	Demande de financement
2025-10-21	Municipalité des Hautes-Terres	Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche	Plan opérationnel 2026-2027
2025-11-27	Municipalité des Hautes-Terres	CBDC	Invitation cocktail des fêtes avec la CCGTS - CBDC
2025-11-28	Denis Landry Maire	Club de marche Paquetville en Action	Invitation souper de Noël
2025-12-02	Denis Landry Maire	Club de l'Âge d'Or de St-Sauveur	Invitation souper de Noël

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

2025-12-02	Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres	Daniel Cormier	Objection de l'arrêté de zonage de Paquetville Érablière
2025-12-04	Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres	CSRPA	Ordre de se conformer – Joey Pinet
2025-12-04	Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres	CSRPA	Ordre de se conformer – Yvon Cormier

Correspondances envoyées

Date envoyée	Destinataires	Expéditeurs	Description
2025-11-06	27 bénévoles	Municipalité des Hautes-Terres	Remerciement – Fête des récoltes 2025
2025-11-14	Philippe Brideau	Municipalité des Hautes-Terres	Remerciement pour vos années de service
2025-11-25	Alain Ward	Municipalité des Hautes-Terres	Décision du comité d'appel sur les lieux inesthétiques ou dangereux
2025-11-25	Marc LeBreton	Municipalité des Hautes-Terres	Prolongation du délai de l'avis de conformité
2025-12-03	L'honorable Chuck Chiasson	Municipalité des Hautes-Terres	Demande de nivellement de chemins non-désignés
2025-12-04	Luc Robichaud – Député	Municipalité des Hautes-Terres	Suspension temporaire de l'attribution des logements subventionnés



RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 4 DÉCEMBRE 2025

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulée le jeudi 4 décembre 2025, à 19 h 30, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située dans l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

Liste des présences et des absences	
Présents	Absents
Denis Landry, maire	Suzanne Thériault, conseillère générale
Michel Haché, conseiller général	Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Cathy Paulin, conseillère quartier 1	Danny Comeau, conseiller quartier 5
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	<i>Poste vacant, conseiller quartier 6</i>
Albert Lagacé, conseiller quartier 3	
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière	
Ghislain Comeau, directeur général adj./trésorier	
Amyka Richard, greffière adjointe par intérim	

Résumé de la réunion
Item 1 – Ouverture de la réunion
La réunion débute à 19 h 28.
Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt
Aucun conflit.
Item 3 – Lecture de l'ordre du jour
Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour.
Item 4 – Préparation en vue de l'adoption du budget de 2026
Le directeur général adjoint présente aux membres du conseil l'ébauche du budget 2026. Il débute par l'explication du budget du service des eaux usées, précisant notamment que, conformément au nouvel arrêté récemment adopté pour le service des égouts de la Municipalité des Hautes-Terres, un reclassement des unités a été effectué selon leurs opérations respectives.

Page 1 sur 2

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

Les questions des membres du conseil ont principalement porté sur la lagune de Paquetville ainsi que sur les situations de non-paiement des factures.

Le directeur général adjoint poursuit ensuite avec la présentation du budget de fonctionnement général pour l'année 2026 et en détaille chacune des sections.

La discussion qui en découle touche entre autres le montant octroyé à la CSR, les taux d'assurance de la Municipalité, ainsi que les deux scénarios présentés pour les taux de taxation.

Finalement, la directrice générale prend la parole afin d'obtenir certaines clarifications de la part des membres du conseil concernant différents éléments du budget. Les points abordés sont les suivants :

- Les services de Maritimes Enforcement Services;
- Les engagements monétaires;
- La subvention accordée au comité de dons;
- La masse salariale des employés municipaux;
- Le taux de taxation.

Item 5 – Préparation pour la réunion ordinaire de décembre 2025

La directrice générale offre aux membres du conseil un bref aperçu de la réunion prévue pour la semaine prochaine. Elle souligne notamment que les trois demandes de modifications de zonage seront présentées pour lecture intégrale ainsi que pour une troisième lecture.

Elle précise également qu'une résolution concernant les emprunts liés aux services d'incendie sera à l'ordre du jour et mentionne que la subvention pour l'immobilisation des actifs de la province pourrait être utilisée à cette fin.

La directrice générale indique qu'une discussion devra aussi avoir lieu concernant deux demandes de financement déposées récemment.

Elle conclut en mentionnant qu'une demande de plan de lotissement visant l'installation d'une tour de télécommunication à Paquetville sera également inscrite à l'ordre du jour.

Item 6 – Clôture de la réunion

La réunion se termine à 21 h 33.



RAPPORT DU COMITÉ DE DONS JANVIER À DÉCEMBRE 2025

Voici la liste des organismes ayant reçus des dons en 2025, soit pour la période de janvier à décembre.

ORGANISMES	NOTES	MONTANTS
Club de l'Âge d'Or de St-Sauveur		500.00 \$
Ligue de quilles de Paquetville		200.00 \$
Association sports et loisirs de Duguayville		500.00 \$
Brunch du Quêteux		500.00 \$
Fondation Sœur Cécile Renault Inc.		1000.00 \$
Patinage St-Isidore		500.00 \$
Société Historique Nicolas-Denys		300.00 \$
SavèchesFest 2025		500.00 \$
Comité d'élève de la PLM		400.00 \$
Communauté de St-Sauveur		500.00 \$
Festibière		400.00 \$
Théâtre Populaire d'Acadie (Festival théâtre jeunesse)		400.00 \$
Rencontre des camionneurs de la PA		1000.00 \$
Course Rhéal Haché	+ aide nature (pompier)	500.00 \$
Pensez-Frais		150.00 \$
Comité social des pompiers de St-Isidore		250.00 \$
Randonnée VTT Pompiers de Notre-Dame-des-Érables		250.00 \$
Salon du livre de la Péninsule acadienne		250.00 \$
Comité du 150 ^e de la Paroisse de St-Isidore	+ aide nature (cénotaphe)	1500.00 \$
Pickleball St-Isidore		500.00 \$
Festival Paquetstock Inc.	+ aide nature	1000.00 \$
Paroisse Ste-Bernadette		1000.00 \$
Gala de la chanson (École de musique Trémolo)		500.00 \$
Légion Royale Canadienne 56 de Caraquet		500.00 \$
Pickelball Paquetville		500.00 \$
Vélo de montagne PA		500.00 \$
Le Club de l'Âge d'Or Les Trois Anneaux Inc.		500.00 \$
Opération Nez Rouge Péninsule Acadienne		400.00 \$
TOTAL		15 000,00 \$

Le budget disponible pour les dons 2025, a été entièrement épousé.



RAPPORT DU COMITÉ D'APPEL DES LIEUX INESTHÉTIQUE OU DANGEREUX JANVIER À DÉCEMBRE 2025

Voici la liste des dossiers ayant fait appel concernant leur avis de conformité pour les lieux inesthétiques ou dangereux en 2025, soit pour la période de janvier à décembre.

Dossier	Décision	Résultats
PID 20053278 1848 route 350, Maltempec NB	Prolongement de l'avis de conformité jusqu'au 19 décembre 2025.	En date du 5 décembre 2025, les travaux ont été entièrement complétés.
PID 20812996 5901 route 340, Haut-Paquetville NB	Confirmation de l'avis de conformité émis le 14 octobre 2025.	Agente des arrêtés à repris le dossier pour la suite des démarches.



Budget d'opération 2026 MHT

REVENUS

	2025	2026	écart	
Péréquation	145 228 \$	406 635 \$	261 407,00 \$	6,8% % péréquation
Services rendus à d'autres gouvernements	150 562 \$	164 725 \$	14 163,00 \$	
Vente de services	30 000 \$	35 000 \$	5 000,00 \$	
Autres sources de revenus	122 700 \$	155 800 \$	33 100,00 \$	
Transfert sans condition (FACL, APECA, Sub salariale etc)	47 000 \$	- \$	(47 000,00) \$	
Autres Revenus		21 051 \$	21 051,00 \$	
Surplus antérieurs	- \$	- \$	- \$	
Mandat	4 814 063 \$	5 201 135 \$	387 072,00 \$	86,9% % générés pas les impots fonciers
Total	5 309 553 \$	5 984 346 \$	674 793,00 \$	

DÉPENSES

	5%	4%		
Gouvernance				
Services législatifs (maire et conseil) salaire	216 534 \$	219 037 \$	2 503,00 \$	
Déplacements, formations, colocs, etc.)	24 000 \$	24 000 \$	- \$	
<i>total</i>	240 534 \$	243 037 \$	2 503,00 \$	4,1% % municipal pour la gouvernance
Administration	15%	13%	-15%	
Administration: salaire, frais d'opérations, frais légaux, informatique etc.	295 477 \$	318 276 \$	22 799,00 \$	
Gestion des finances: salaires, comptabilité, vérificateurs, etc.	192 540 \$	172 072 \$	(20 468,00) \$	
Services communs (journal municipal, formation)	50 000 \$	55 000 \$	5 000,00 \$	
Assurances, électricité, évaluation CSR, cotisations, etc.	168 833 \$	209 090 \$	40 257,00 \$	
Autre service général (subventions et membership)	63 155 \$	3 000 \$	(60 155,00) \$	
<i>total</i>	770 005 \$	757 438 \$	(12 567,00) \$	12,7% % consacré pour l'administration

Protection	31%	29%		
GRG: contrat	1 098 667 \$	1 120 642 \$	21 975,00 \$	
Protection contre les incendies: salaires, entretien, frais d'opération, équipements et matériel, formation, etc.	409 600 \$	432 100 \$	22 500,00 \$	
Mesures d'urgence (sécurité publique et CSR-PA)	89 819 \$	101 795 \$	11 976,00 \$	
Autre service de protection (contrôle des chiens, arrêtés, etc.)	63 019 \$	68 142 \$	5 123,00 \$	
<i>total</i>	1 661 105 \$	1 722 679 \$	61 574,00 \$	28,8% % consacré pour la protection
 Service de Transports	 22%	 20%	 -9%	
Administration (service communs)	383 056 \$	365 097 \$	(17 959,00) \$	
Transport routier (déneigement et ajout des nouvelles rues, entretien et éclairage)	723 116 \$	779 167 \$	56 051,00 \$	
Transport public (aéroport et transport en commun)	45 666 \$	47 435 \$	1 769,00 \$	
<i>total</i>	1 151 838 \$	1 191 699 \$	39 861,00 \$	19,9%
 Hygiène du milieu	 8%	 8%		
Enfouissement	306 502 \$	319 493 \$	12 991,00 \$	
Collecte	144 350 \$	155 285 \$	10 935,00 \$	
<i>total</i>	450 852 \$	474 778 \$	23 926,00 \$	7,9% % consacré à l'hygiène du milieu
 Développement environnemental	 7%	 7%		
Urbanisme et zonage (CSR)	143 529 \$	145 224 \$	1 695,00 \$	
Développement communautaire et social (CSR)	13 983 \$	12 001 \$	(1 982,00) \$	
Amélioration locatives, subventions, taxes foncières, etc.	65 460 \$	102 942 \$	37 482,00 \$	
Développement économique	149 615 \$	131 848 \$	(17 767,00) \$	
Autre service de développement	22 624 \$	24 033 \$	1 409,00 \$	
<i>total</i>	395 211 \$	416 048 \$	20 837,00 \$	%du budget municipal consacré au Dév
 Services récréatifs et culturels	 2%	 2%		
administration	15 000 \$	15 000 \$	- \$	
Piscine et centre équestre, etc. (étudiants d'été)	62 000 \$	62 500 \$	500,00 \$	
Parc et terrain de jeux	20 000 \$	20 000 \$	- \$	
Autres services récréatifs (CSR-PA)	22 256 \$	25 658 \$	3 402,00 \$	
Subventions	- \$	20 000 \$	20 000,00 \$	
<i>total</i>	119 256 \$	143 158 \$	23 902,00 \$	% consacré au service récréatifs et culturels

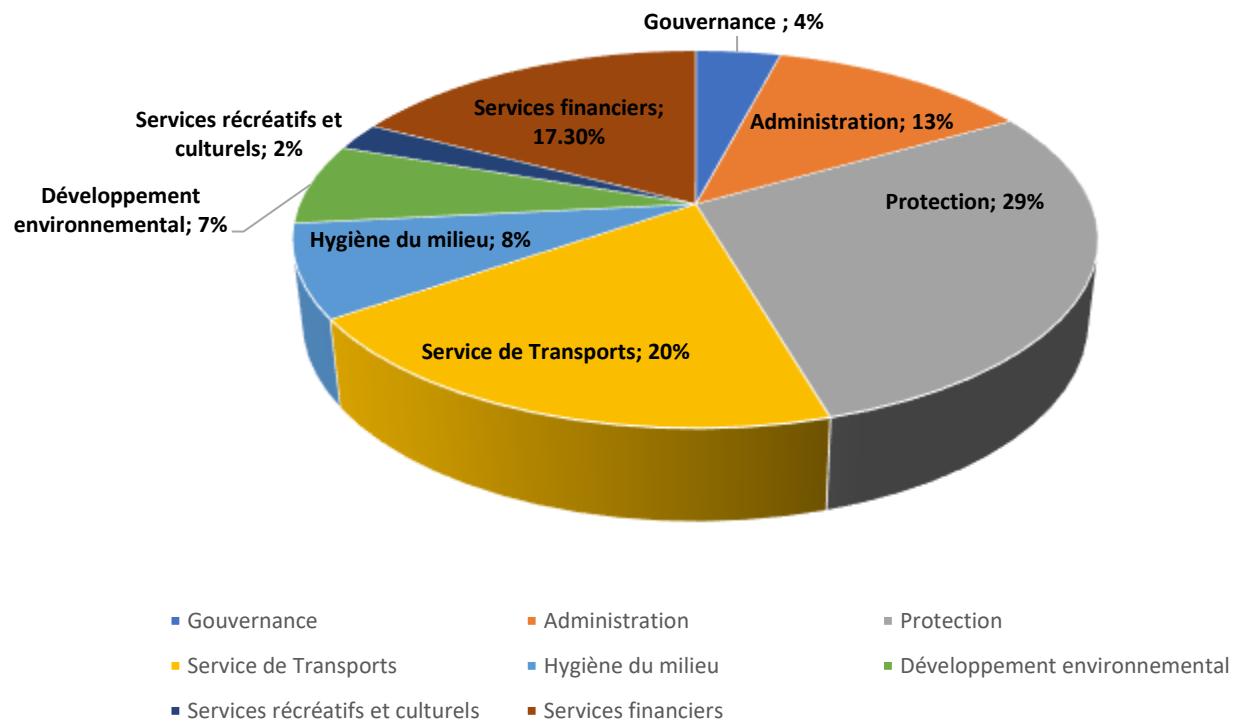
Services financiers	9,81%	17,30%		
Service de la dette	403 516 \$	380 178 \$	(23 338,00) \$	
Transfert (déficit antérieur)	117 236 \$	655 331 \$	538 095,00 \$	% service financiers (la limite
total	520 752 \$	1 035 509 \$	514 757,00 \$	17,3% autorisé est de 20 %
Autres services (réserves pour imprévue)				
GRAND TOTAL	5 309 553 \$	5 984 346 \$		
Revenus - Dépenses	- \$	- \$		

	2025	2026	croissance	
Assiette fiscale MHT	390 351 900 \$	399 243 600 \$	8 891 700,00 \$	2,28%
Taux impôt non résidentiel et industries lourdes	1,7000	1,7000		
impact de 1 cent d'augmentation	39 035 \$	39 924 \$		

<i>Scénario A ajustement du taux moyen à 1.5700 \$ quartiers avec caserne et 1.4011 pour les quartier sans caserne</i>	2025	2026	variation	Taux combinés
Paquetville V	1,4875	1,5700	0,0825 \$	
St-Isidore V	1,5400	1,5700	0,0300 \$	
Paroisse de St-Isidore	0,8900	0,9900	0,1000 \$	0,4111 \$ 1,4011
Paroisse de Paquetville / Maltemppec	0,8900	0,9900	0,1000 \$	0,4111 \$ 1,4011
Paroisse de Caraquet	0,8900	0,9900	0,1000 \$	0,4111 \$ 1,4011
Paroisse Notre Dame des Érables	1,2500	1,1589	(0,0911) \$	0,4111 \$ 1,5700
Paroisse Saint-Sauveur	1,1620	1,1589	(0,0031) \$	0,4111 \$ 1,5700
Moyenne	1,1585	1,2040	0,0455 \$	3,93%

<i>Scénario B Ajustement d'un moyenne de près de 5 cents pour l'ensembe les quartiers</i>	2025	2026	variation	Taux combinés
Paquetville V	1,4875	1,5405	0,0530 \$	
St-Isidore V	1,5400	1,5970	0,0570 \$	
Paroisse de St-Isidore	0,8900	0,9555	0,0655 \$	0,4111 \$ 1,3666
Paroisse de Paquetville / Maltemppec	0,8900	0,9555	0,0655 \$	0,4111 \$ 1,3666
Paroisse de Caraquet	0,8900	0,9555	0,0655 \$	0,4111 \$ 1,3666
Paroisse Notre Dame des Érables	1,2500	1,3075	0,0575 \$	0,4111 \$ 1,7186
Paroisse Saint-Sauveur	1,1620	1,2172	0,0552 \$	0,4111 \$ 1,6283
Moyenne	1,1585	1,2184	0,0599 \$	5,17%

Dépenses MHT 2026





Budget eaux usées 2026

Frais unitaires	410 \$	410 \$	- \$
REVENUS	2025	2026	écart
Résidences (473 unités)	166 050 \$	193 930 \$	27 880,00 \$
Commerces (63 unités)	55 350 \$	25 830 \$	(29 520,00) \$
Industries (149.5 unités)	820 \$	61 295 \$	60 475,00 \$
Institutions	41 000 \$	- \$	(41 000,00) \$
Frais de façade	12 500 \$	10 000 \$	(2 500,00) \$
Autres transfert (surplus antérieurs)	- \$	5 336 \$	5 336,00 \$
Total	275 720 \$	296 391 \$	20 671,00 \$
<hr/>			
Dépenses	2025	2026	écart
Services d'hygiène du milieu			
Administration personnel	30 000 \$	50 825 \$	20 825,00 \$
Administration autre	7 500 \$	7 500 \$	- \$
Système de raccordement	2 065 \$	25 000 \$	22 935,00 \$
Station de levage	- \$	500 \$	500,00 \$
Épuration et évacuation	67 934 \$	67 934 \$	- \$
Facturation et perception personnel	45 000 \$	49 175 \$	4 175,00 \$
Autres (achats d'outils)	10 000 \$	10 000 \$	- \$
Provision pour pertes	- \$	1 500 \$	1 500,00 \$
total	162 499 \$	212 434 \$	49 935,00 \$
<hr/>			
Services financiers			
Service de la dette	82 607 \$	82 329 \$	(278,00) \$
Transfert (déficit antérieur)	28 614 \$	- \$	(28 614,00) \$
autres services	2 000 \$	1 628 \$	(372,00) \$
total	111 221 \$	83 957 \$	(27 264,00) \$
<hr/>			
total	273 720 \$	296 391 \$	22 671,00 \$

Coût unitaire proposé pour 2026: 410\$